

perçu mensuel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

février 2013

Taux de chômage 3è^{me} trimestre 2012



France 9,9 %

«Un frémissement positif des chiffres de l'emploi en Haute-Savoie»

Rhône-Alpes 8,8 %

Les évolutions d'un mois sur l'autre : données C.V.S. (corrigées des variations saisonnières)



Haute Savoie 7,6 %

Demande d'emploi de catégorie A (personnes n'ayant exercé aucune activité, même réduite)

-0,9 %. Fait remarquable dans un contexte national critique, les chiffres de l'emploi de février en Haute-Savoie témoignent d'un frémissement positif après 20 mois quasi consécutifs de hausse.

Ainsi avec 304 chômeurs de moins qu'en janvier, le département enregistre une **baisse de 0,9%** des demandeurs d'emploi dont le total se situe à 32 449, soit la plus forte baisse des 8 départements rhônealpins. Les entrées à Pôle emploi, sur les 3 derniers mois, sont en recul de 2,8% et les sorties augmentent de 2,4%.

Cette diminution touche particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi, dont le nombre recule de -3,5%, soit une baisse nettement plus marquée que dans la région (-0,3%).

De son côté, Rhône-Alpes affiche une légère hausse de +0,1% pour +0,6% au plan national.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois				
CATEGORIE A (données CVS)				
	Variations			
		mensuelle	annuelle	
	Fev-2013	Haute-Savoie		
Hommes	16 497	-0,7%		
Femmes	15 951	-1,2%	9,3%	
< 25 ans	4 414	-3,5%	8,8%	
25 - 49 ans	21 111	-1,0%	9,7%	
50 ans et plus	6 923	0,9%	14,2%	
Hommes < 25 ans	2 315	-3,4%	12,1%	
25 - 49 ans	10 653	-0,7%	10,7%	
50 ans et plus	3 530	1,4%	14,4%	
·				
Femmes < 25 ans	2 099	-3,6%	5,4%	
25 - 49 ans		-1,2%	,	
50 ans et plus		0,3%		
		5,577	,.,.	
Ensemble de la catégorie A	32 449	-0,9%	10,5%	

Demande d'emploi de catégories A B C

-0,4 %. En cumulant les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité (cat. A) et ceux ayant exercé une activité réduite (cat. B et C) 46 329 personnes sont à la recherche d'un emploi en Haute-Savoie soit 192 personnes de moins qu'en janvier Cette tendance mensuelle favorable est là encore en contraste avec les évolutions régionale (+0,3%) et nationale (+0.6%) qui s'accroissent.

Les tendances sur 12 mois (données CVS)

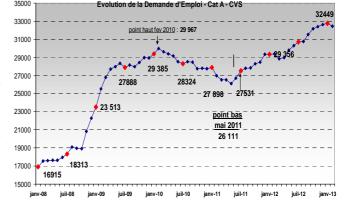
Demande d'emploi de catégorie A

+ 10,5 %. L'augmentation du chômage amorcée depuis juin 2011, avec une seule baisse en mars 2012, représente sur 1 an, 3 088 demandeurs d'emploi supplémentaires. Ce rythme de progression désormais mieux contenu, est le moins important depuis août 2012.

Ce niveau d'augmentation situe la Haute-Savoie légèrement au dessous des moyennes régionale (+10,7%) et nationale (+10,8%).

Selon le genre et l'âge, les publics sont différemment affectés.

- Les seniors, ils sont 6 923 soit plus d'un chômeur sur 5 sont les plus durement frappés avec 14,2% d'augmentation.
- Les **25-49 ans** prépondérants en poids puisqu'ils représentent 65% des demandeurs, augmentent de 9,7 %
- Les **jeunes** (+ 8,8%) et plus particulièrement les jeunes hommes (+12,1%) pour (+5,5%) pour les jeunes femmes sont impactés significativement par ces évolutions.

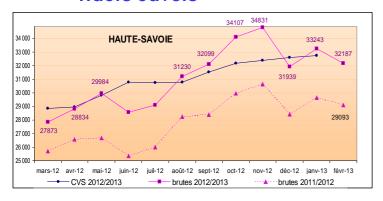


Demande d'emploi de catégories A B C

+ 11,2%. Cet indicateur positionne la Haute-Savoie au dessus des moyennes annuelles régionale (+10,7 %) et nationale (+9,8%). Sur l'ensemble des 46 329 en recherche active d'emploi qu'elles aient travaillé ou pas dans le mois, 14 469 ont une ancienneté d'inscription supérieure à 1 an soit 31,2% des demandeurs. Le chômage de longue durée a augmenté de 15% en une année, cette évolution est de +16,8% en Rhône Alpes et +14,7% au plan national.

Evolution annuelle en données brutes

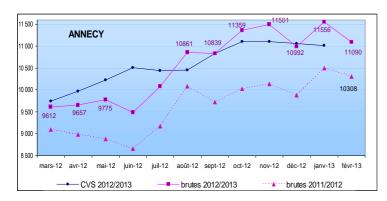
Haute Savoie



Données brutes	févr-12	févr-13	variation sur un an
HAUTE SAVOIE			
Hommes	15 293	17 091	11,8%
Femmes	13 800	15 096	9,4%
Moins de 25 ans	4 048	4 412	9,0%
entre 25 et 49 ans	19 015	20 887	9,8%
50 ans et plus	6 030	6 888	14,2%
Chômeurs de longue durée (CLD)	7 582	8 840	16,6%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	2 982	3 364	12,8%
Ensemble de la catégorie A	29 093	32 187	10,6%

Evolution annuelle par Bassin en données brutes

Le bassin Annecien



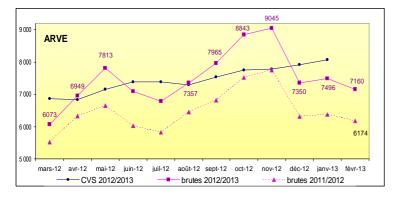
Données brutes	févr-12	févr-13	variation
			sur un an
ANNECY			
Hommes	5 375	5 800	7,9%
Femmes	4 933	5 290	7,2%
Moins de 25 ans	1 462	1 572	7,5%
entre 25 et 49 ans	6 699	7 225	7,9%
50 ans et plus	2 147	2 293	6,8%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 732	3 048	11,6%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	1 101	1 186	7,7%
Ensemble de la catégorie A	10 308	11 090	7,6%

+7,6% soit 782 demandeurs d'emploi de plus en une année. Cette évolution haussière demeure, ce mois encore, la plus contenue des 4 territoires. Toutes les catégories d'âge enregistrent une progression qui se situe quasiment dans la moyenne du territoire.

La progression du chômage des seniors (+6,8 %) y est la plus faible des 4 territoires haut-savoyards (+14,2 %), il en est de même pour celle des demandeurs d'emploi de longue durée (+11,6) contre 16,6% pour le département .

Le bassin annécien affiche au 3^{ème} trimestre 2012, **un taux de chômage de 6,9**% pour 7,6% en Haute Savoie.

L'Arve

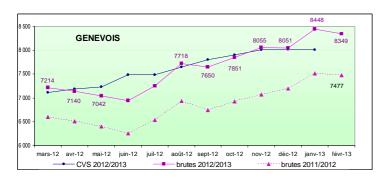


Données brutes	nées brutes févr-12	févr-13	variation
Donnees brutes	16 VI-12		sur un an
ARVE			
Hommes	3 248	3 786	16,6%
Femmes	2 926	3 374	15,3%
Moins de 25 ans	932	1 063	14,1%
entre 25 et 49 ans	3 843	4 444	15,6%
50 ans et plus	1 399	1 653	18,2%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 730	2 227	28,7%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	720	917	27,4%
·			
Ensemble de la catégorie A	6 174	7 160	16,0%

+16% soit 986 demandeurs d'emploi de plus en une année. Cette augmentation annuelle de plus de 5 points au dessus de la moyenne départementale (+10,6%) est de loin la plus élevée. Le bassin d'emploi de l'Arve qui concentre 22% des demandeurs d'emploi du département affiche des augmentations importantes et inquiétantes notamment avec le chômage de longue durée qui se situe sur un rythme de progression de + 28,7% (pour 16,6% pour la Haute Savoie). 31% des demandeurs le sont depuis 1 an et plus, ce ratio est de 27,5% pour le département.

Le taux de chômage est extrêmement élevé (10,9%) dans la basse vallée industrielle, pour 6,2% dans la haute vallée plus touristique.

Le Genevois

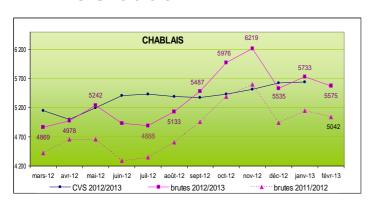


Données brutes	févr-12	févr-13	variation
			sur un an
GENEVOIS			
Hommes	4 063	4 551	12,0%
Femmes	3 414	3 798	11,2%
Moins de 25 ans	877	1 012	15,4%
entre 25 et 49 ans	5 161	5 625	9,0%
50 ans et plus	1 439	1 712	19,0%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 915	2 217	15,8%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	693	778	12,3%
Ensemble de la catégorie A	7 477	8 349	11,7%

+11,7% soit 872 demandeurs d'emploi de plus sur 12 mois. L'augmentation annuelle de la demande d'emploi dans le Genevois qui concentre 26 % des demandeurs d'emploi du département est supérieure d'1 point à la moyenne des 4 territoires.

La population des seniors (+19%) est celle qui augmente le plus dans ce territoire ainsi qu'au plan départemental. Autre augmentation significative, celle des jeunes avec +15,4% soit la plus élevée du département (+9%) Le Genevois affiche au 3^{ème} trimestre 2012, **un taux de chômage de 7,7**%.qui se situe dans la moyenne départementale.

Le Chablais



Données brutes	févr-12	févr-13	variation sur un an
CHABLAIS			
Hommes	2 558	2 950	15,3%
Femmes	2 484	2 625	5,7%
Moins de 25 ans entre 25 et 49 ans 50 ans et plus	755 3 253 1 034	762 3 585 1 228	0,9% 10,2% 18,8%
Chômeurs de longue durée (CLD) Chômeurs de très longue durée (CTLD)	1 192 464	1 345 480	12,8% 3,4%
Ensemble de la catégorie A	5 042	5 575	10,6%

+10,6% soit 533 demandeurs d'emploi de plus en une année et une augmentation identique à celle du département.

La lecture des augmentations par genres et âges révèle d'importants contrastes. Aux extrêmes les jeunes avec une hausse contenue à 0,9% (pour 9% dans le département) et les seniors dont le nombre croît de 18,8 %. S'agissant du chômage des hommes, il augmente de 15,3 % contre +5,7 % pour celui des femmes.

Le Chablais affiche au 3^{ème} trimestre 2012, **un taux de chômage de 8,6**% qui se situe 1 point au-dessus de la moyenne départementale.

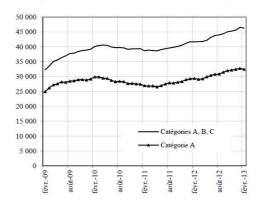
CONCLUSION

Les premiers emplois d'avenir, mais surtout l'emploi saisonnier dans les stations de ski pour les vacances de février ont probablement pesé sur la baisse du chômage observée. Ces résultats encourageants demeurent toutefois fragiles, et le Service Public de l'Emploi reste pleinement mobilisé pour les semaines à venir.

Dans un contexte économique qui reste délicat, et au moment moment où se termine à l'assemblée nationale l'examen du projet de loi sur la sécurisation de l'emploi, il est essentiel de pouvoir mobiliser les outils de préservation de l'emploi.

Ainsi pour les entreprises qui doivent faire face à des difficultés conjoncturelles, l'activité partielle (cf verso) reste la bonne solution pour passer le cap, en préservant l'activité et les emplois.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégories A et A, B, C (données CVS)



L'Activité Partielle

Protéger vos emplois et renforcer vos compétences en cas de baisse d'activité

Votre entreprise fait face à des difficultés conjoncturelles...l'activité partielle peut être la solution pour passer le cap, en préservant l'activité et les emplois.

Cette solution offre des garanties pour les salariés et les entreprises :

- une indemnisation des heures non travaillées garantie pour les salariés,
- une prise en charge financière importante par la collectivité, la mise en place de formations qui permettent de maintenir et d'accroître la compétitivité de votre entreprise.

C'est une alternative efficace aux licenciements économiques, très développée chez nos voisins européens.

Quelle que soit sa taille et quel que soit son secteur d'activité, si votre entreprise est confrontée à une réduction de sa charge de travail, elle peut mobiliser le dispositif activité partielle dès lors que la réduction d'activité est liée à l'une des causes suivantes :

- la conjoncture économique,
- des difficultés d'approvisionnement,
- un sinistre ou des intempéries de caractère exceptionnel,
- la transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise ou toute autre circonstance de caractère exceptionnel.

Le simulateur «activité partielle»

Cet outil d'aide à la décision vous permettra de connaître immédiatement les montants estimatifs d'indemnisation que vous pouvez escompter en cas de recours à l'activité partielle et le montant estimatif de votre « reste à charge ».

http://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/



L'État et l'UNEDIC indemnisent l'employeur pour chaque heure de travail chômée.

Le montant de l'allocation versée aux entreprises de 1 à 250 salariés est de 4,84 euros pour chaque heure de travail perdue et de 4,33 euros pour celles de plus de 250 salariés en 2012. Ce montant est majoré de 2,90 euros par heure chômée, en cas de conclusion d'une convention d'APLD (activité partielle de longue durée). Le salarié peut percevoir de 70 % jusqu'à 100 % de sa rémunération nette horaire pour chaque heure chômée.

La mise en place de formations, de bilans de compétences ou de validation des acquis de l'expérience (des financements OPCA sont mobilisables) pendant les heures chômées est un point fort du dispositif.

Vos salariés sont dans ce cas indemnisés à hauteur de 100 % de leur rémunération mensuelle nette de référence.

Les heures non travaillées au titre de l'activité partielle ne sont pas assujetties à cotisations sociales, salariales et patronales (sécurité sociale, retraite complémentaire, chômage) et uniquement soumises à la CSG et la CRDS. En pratique, le coût du travail restant à la charge de l'employeur est divisé au minimum par 3 pour les salariés rémunérés entre 1 et 3 SMIC.

Les formulaires de demande d'autorisation et d'indemnisation sont disponibles sur http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr, ainsi que les étapes détaillées de la mise en oeuvre du dispositif.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DIRECCTE Rhône-Alpes
BP 9001 – 74990 ANNECY Cedex
04 50 88 28 03 – www.rhône-alpes.direccte.gouv.fr

